



Congrès de la CGT Educ'action de l'Ain
du 16 au 17 octobre 2023

DOCUMENT D'ORIENTATION

Ce document a pour son double objectif d'analyse et d'établissement de perspectives à mettre en œuvre pour la période 2023-2026.

DES REVENDICATIONS POUR TOUTES ET TOUS

Les actions syndicales de la CGT Educ'action de l'Ain s'inscrivent dans les grandes revendications qui traversent notre société en général et l'éducation nationale en particulier. L'ensemble des attaques contre les écoles, collèges et lycées s'inscrit dans une logique de destruction générale des services publics, dans le but de privilégier et de renforcer le maintien de patronat sur ce secteur. La CGT Educ'action de l'Ain se bat pour une école libre, publique et démocratique qui vise l'émancipation individuelle et collective et ne doit pas être au service de l'exploitation capitaliste ou de la reproduction des différents systèmes de domination sociale.

La défense et l'amélioration des garanties collectives pour les corps et personnels de l'éducation reste un axe central de la défense des intérêts des travailleurs et travailleuses de l'éducation : le rapport de force créé par la lutte collective permet une défense individuelle efficace. L'espoir de la période à venir sera notamment la défense du statut de la fonction publique, la lutte contre la libéralisation et la déréglementation de l'Éducation Nationale (augmentation du temps de service, individualisation de la rémunération par les primes, missions supplémentaires, aménagement du temps de travail, contractualisation des personnels, diminution des moyens), et contre le renforcement du pouvoir de la hiérarchie en matière de mobilité et d'affectation, avec le risque d'arbitraire qu'il comporte. Cet enjeu est d'autant plus important que la loi de transformation publique entraîne une hausse des moyens syndicaux qui complique et freine l'activité syndicale.

A) Lutte contre la précarité, défense des personnels précaires

Le niveau historiquement bas des rémunérations, rapporté au coût de la vie historiquement haut, ne permet plus de garantir des conditions de vie décentes pour les personnels de l'éducation, y compris pour les titulaires. Cette précarité et cette garantie sont particulièrement fortes pour les femmes.

Document d'orientation de la CGT Educ'action de l'Ain pour 2023-2026

mercredi 8 novembre 2023, par [CGT educ'action](#)

Les 16 et 17 octobre 2023, les adhérent.es de la CGT Educ'action de l'Ain, réuni.es en congrès à Bourg-en-Bresse, ont travaillé sur un nouveau document d'orientation pour la période 2023-2026. Ce document a un double objectif d'analyse et d'établissement de perspectives à mettre en œuvre pour la période. Pour accéder à l'intégralité de ce document, cliquez sur la vignette ci-dessous !



Congrès de la CGT Educ'action de l'Ain
(16 & 17 octobre 2023)

DOCUMENT D'ORIENTATION

Ce document a pour son double objectif d'analyse et d'établissement de perspectives à mettre en œuvre pour la période 2023-2026.

DES REVENDICATIONS POUR TOUTES ET TOUS

Les actions syndicales de la CGT Educ'action de l'Ain s'inscrivent dans les grandes revendications qui traversent notre société en général et l'éducation nationale en particulier. L'ensemble des attaques contre les écoles, collèges et lycées s'inscrit dans une logique de destruction générale des services publics, dans le but de privilégier et de renforcer le maintien de patronat sur ce secteur. La CGT Educ'action de l'Ain se bat pour une école libre, publique et démocratique qui vise l'émancipation individuelle et collective et ne doit pas être au service de l'exploitation capitaliste ou de la reproduction des différents systèmes de domination sociale.

La défense et l'amélioration des garanties collectives pour les corps et personnels de l'éducation reste un axe central de la défense des intérêts des travailleurs et travailleuses de l'éducation : le rapport de force créé par la lutte collective permet une défense individuelle efficace. L'espoir de la période à venir sera notamment la défense du statut de la fonction publique, la lutte contre la libéralisation et la déréglementation de l'Éducation Nationale (augmentation du temps de service, individualisation de la rémunération par les primes, missions supplémentaires, aménagement du temps de travail, contractualisation des personnels, diminution des moyens), et contre le renforcement du pouvoir de la hiérarchie en matière de mobilité et d'affectation, avec le risque d'arbitraire qu'il comporte. Cet enjeu est d'autant plus important que la loi de transformation publique entraîne une hausse des moyens syndicaux qui complique et freine l'activité syndicale.

A) Lutte contre la précarité, défense des personnels précaires

Le niveau historiquement bas des rémunérations, rapporté au coût de la vie historiquement haut, ne permet plus de garantir des conditions de vie décentes pour les personnels de l'éducation, y compris pour les titulaires. Cette précarité et cette garantie sont particulièrement fortes pour les femmes.